

Depuis 1986, SIPROPRE construit des rapports de confiance avec ses parties prenantes et ancre son développement et sa notoriété sur la base des 5 principes d'actions, fruits d'une réflexion et d'une implication collective des différents acteurs de l'entreprise.

## Créer de la valeur pour

- Garantir notre performance économique, notre indépendance et notre pérennité
- Structurer, organiser et piloter un groupe d'agences au fonctionnement uniformisé sur la région Bretagne
- Développer une prospection stratégique et ciblée sur notre cœur de métier : la propreté et les services associés
- Déployer notre vision du développement durable

## Anticiper afin

- D'assurer une pratique éthique des affaires
- De garantir une écoute proactive et une disponibilité à nos clients
- De maîtriser et/ou limiter nos impacts sur l'environnement,
- De planifier et d'organiser le travail de façon responsable

## Impliquer tous nos collaborateurs par une politique sociale responsable et exemplaire avec un management à l'écoute favorisant la réussite collective, pour

- Garantir la santé et la sécurité de nos collaborateurs
- Favoriser et accompagner la diversité
- Fidéliser nos collaborateurs en développant leurs compétences et leur employabilité
- Sensibiliser nos clients à nos impacts Environnementaux et Sociétaux

## Satisfaire et fidéliser nos clients et nos collaborateurs par une exigence collective pour

- Assurer la qualité, facteur clé de succès de SIPROPRE, par des procédures éprouvées et le professionnalisme de nos collaborateurs
- Favoriser le partenariat avec nos clients par un accompagnement personnalisé
- Apporter à nos clients des solutions techniques et adaptées
- Développer notre cohésion sociale par des actions engagées

## Améliorer en continu nos prestations et intégrer les évolutions techniques, environnementales, structurelles et réglementaire afin de répondre à nos exigences et

- Dynamiser notre communication
- Développer notre technicité en intégrant des solutions innovantes
- Réaliser des actions citoyennes
- Faire progresser notre Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE)

*« En tant que Gérant de l'Entreprise, je m'engage à communiquer cette charte Développement Durable et de tenir à disposition notre rapport RSE correspondant, pour nos collaborateurs, nos clients et les autres parties prenantes de SIPROPRE afin de les intégrer pleinement aux choix décisionnels ainsi qu'à mettre en application ces 5 principes d'action porteur des valeurs de l'Entreprise. »*